

Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole

BULLETIN MUNICIPAL

3ème trimestre 2024

INAUGURATION Oeuvre d'Art Refuge CASTRUM

Le samedi 21 septembre 2024, les Saint-Albanais étaient réunis pour un moment convivial et chaleureux à l'occasion de l'inauguration du CASTRUM, une oeuvre d'art refuge située sur les hauteurs de l'Esperounado, route de Saugues, en présence des élus et partenaires de ce beau projet.



Des oeuvres d'art refuges sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Une collection d'oeuvres d'art refuges se dessine sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Construites par des artistes, architectes et artisans, chacune d'entre elles a une histoire et invitent les pèlerins, touristes et locaux à rêver et s'émerveiller.

Nous avons la nôtre !

Projet de valorisation et de découverte des étangs du Galier

La Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole souhaite ouvrir au public le site de l'ancienne pisciculture situé route de Saint-Chély au lieu-dit le Galier. Ce site se compose de trois étangs de taille variable entre la rivière Limagnole et l'ancien béal maçonné. A l'ouest, le camping du Galier jouxte les étangs. Au vu de son évolution, le site présente de hautes valeurs environnementales et des aménités paysagères.

La valorisation paysagère et écologique du site des étangs du Galier permettra d'offrir aux Saint-Albanais et touristes un espace de détente, de découverte et de promenade en milieu naturel ainsi qu'un lieu privilégié d'observation de la faune et la flore.

Le CAUE Lozère accompagne la collectivité dans ce projet et la mission de maîtrise d'oeuvre sera réalisée par l'Atelier CAP composé d'une équipe de paysagistes concepteurs et urbanistes.



Amélioration d'un chemin d'accès aux parcelles agricoles

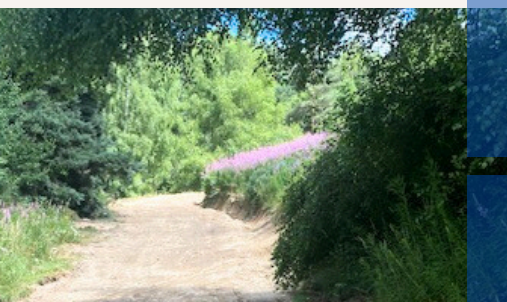
Village de Limbertes

Réalisée par les agents techniques



Amélioration du chemin d'accès au Pont des Cayres

Réalisée par les agents techniques



Réfection du chemin entre Montalbert et la Rouvière

Réalisée par l'entreprise PROUZET



ELARGISSEMENT DE VOIRIE ROUTE DE SAINT-CHELY

Le Conseil Départemental de la Lozère a engagé des travaux d'élargissement de la RD987, route de Saint-Chély-d'Apcher. Cet élargissement permettra la création d'un chemin piétonnier pour les pèlerins, les habitants et les résidents, réalisé par la Commune de Saint-Alban.

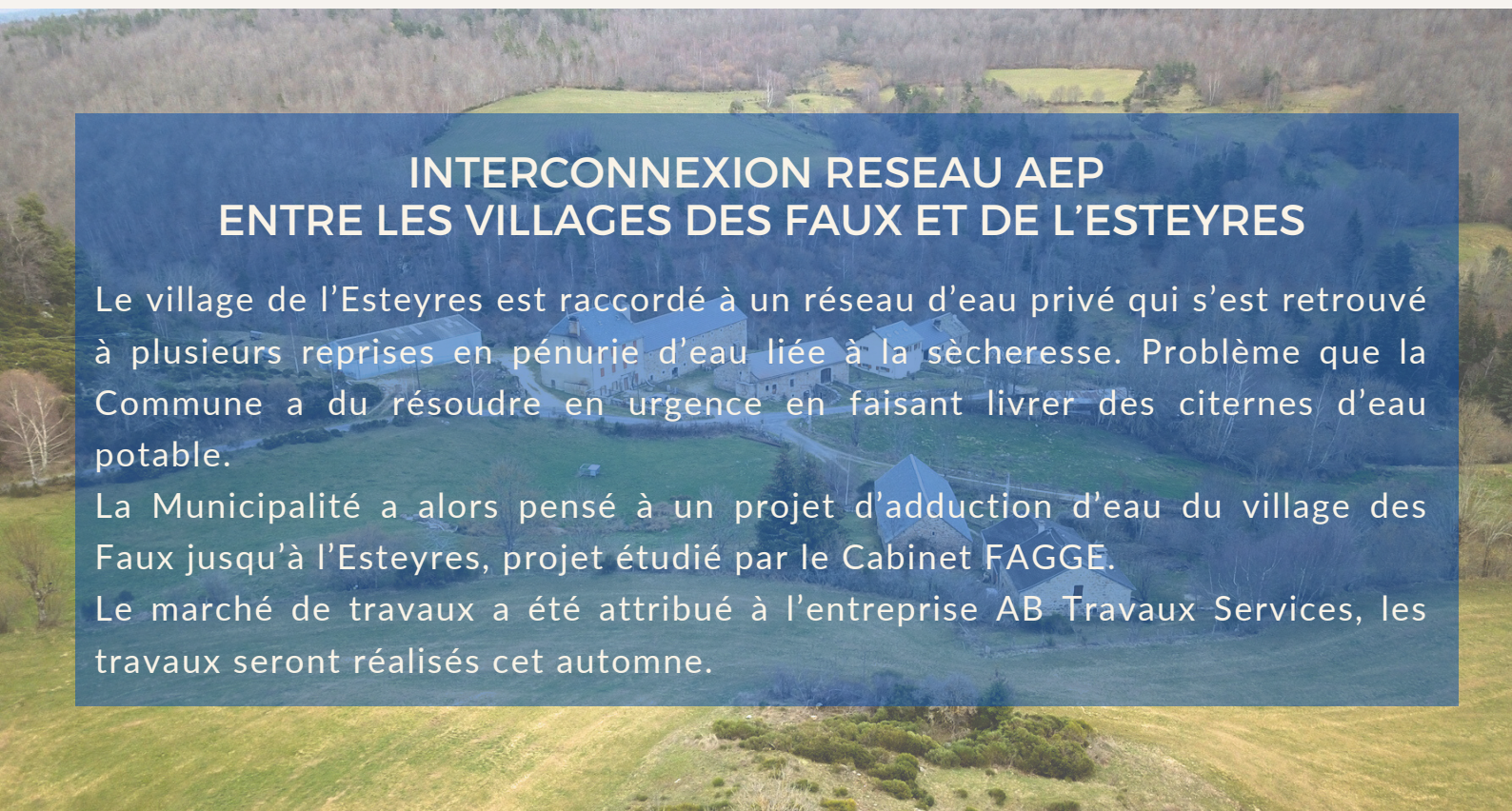


INTERCONNEXION RESEAU AEP ENTRE LES VILLAGES DES FAUX ET DE L'ESTEYRES

Le village de l'Esteyres est raccordé à un réseau d'eau privé qui s'est retrouvé à plusieurs reprises en pénurie d'eau liée à la sécheresse. Problème que la Commune a du résoudre en urgence en faisant livrer des citernes d'eau potable.

La Municipalité a alors pensé à un projet d'adduction d'eau du village des Faux jusqu'à l'Esteyres, projet étudié par le Cabinet FAGGE.

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise AB Travaux Services, les travaux seront réalisés cet automne.



CIMETIERES

RAPPEL

Chaque concessionnaire puis ses ayants droit ont l'obligation d'entretenir régulièrement la parcelle concédée afin qu'elle conserve un aspect propre et décent.

L'entretien comprend notamment :

- Le nettoyage des éléments de construction, des plaques et souvenirs, la réfection des inscriptions, la peinture, le balayage etc., l'entretien des végétaux (tonte, taille, élagage, etc.) ou leur évacuation.
- Le maintien en bon état des constructions, y compris les joints, et celui de tous les souvenirs et/ou signes de commémoration.

Le défaut d'entretien expose le concessionnaire ou ses ayants droit à des sanctions et à la mise en œuvre de la procédure de reprise de la concession.

PRODECURE DE REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

La Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole souhaite lancer la procédure de reprise de concession en état d'abandon car l'ensemencement par les mauvaises herbes n'est plus gérable.

Au préalable, nous invitons les concessionnaires ou leurs ayants droit à vérifier l'état de leur concession et procéder à son entretien si nécessaire.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous rapprocher du secrétariat de mairie afin de connaître la liste des concessions susceptibles d'être concernées par la procédure.



Règlement intérieur des cimetières

**Consultable au
secrétariat de mairie
et disponible sur le
site internet de la
Commune**

www.stalbansurlimagnole.fr



**Des travaux de drainage et réseaux vont être entrepris
au cimetière de Montalbert n°3 par les agents techniques**

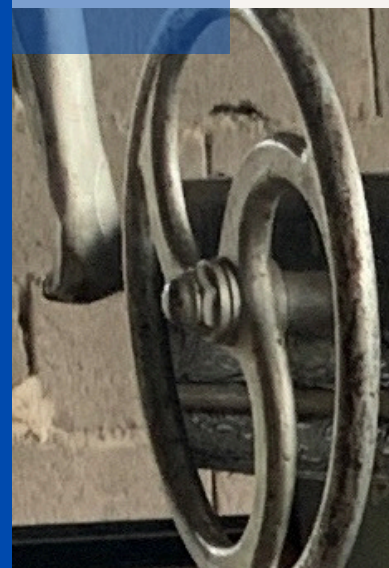
Restauration de l'ancienne voiture hippomobile de l'hôpital

Ce véhicule permettait autrefois le transport du directeur de l'hôpital de Saint-Alban.

En 2008, l'association Margeride Moun País s'est vue acquérir l'ancienne diligence qui fut ensuite cédée à la Commune dans le but de lancer des travaux de conservation sur ce patrimoine mobilier.

C'est l'Atelier LORENZ de Pinsac (Lot) qui a procédé à sa restauration courant septembre 2024.

Un projet d'aménagement d'un local en centre-bourg est en cours de réflexion pour présentation de cette diligence au public.



JOURNEE CONVIVIALE ENTRE AGENTS ET ELUS

Le dimanche 8 septembre 2024, l'ensemble des élus, personnels et leurs familles se sont retrouvés pour une journée de détente et de partage.

La journée a débuté autour d'un café et croissants, suivie d'une randonnée d'une dizaine de kilomètres qui les a menés jusqu'au moulin du Villeret d'Apchier.

S'en est suivi un apéritif et un repas festif. Même si la pluie n'a pas permis à l'équipe de faire une partie de pétanque, cette belle journée s'est déroulée avec succès !



Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole

04 66 31 50 29
mairie.stalban48@orange.fr

Retrouvez nous également sur :

Le site internet de la Commune :
<https://www.stalbansurlimagnole.fr>

Facebook : @Mairie de Saint Alban sur Limagnole

L'application mobile Intramuros